

RCS : ROMANS Code greffe : 2602

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ROMANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00163 Numéro SIREN : 530 027 317 Nom ou dénomination : 4 L

Ce dépôt a été enregistré le 22/05/2020 sous le numéro de dépôt B2020/002775

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
ROMANS SUR ISERE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/002775**
n° de gestion : **2011B00163**
n° SIREN : **530 027 317 RCS Romans**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Romans sur Isère certifie avoir procédé le 22/05/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

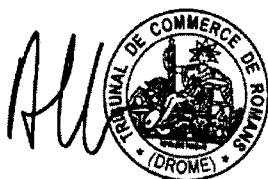
4 L - Société à responsabilité limitée
30 impasse Des Jardiniers 26750 Genissieux -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



824503

2.775

Désignation de l'entreprise		EURL 4L		Neant		
Adresse de l'entreprise		30 IMPASSE DES JARDINIERS		26750 GENISSIEUX		
Numéro SIRET *		530002731700029		Certifié conforme		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12		
				Exercice N clos le 31122019		
				Exercice N-1 clos le 31122018		
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		
				Net 3		
				Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010		012		
	Fonds commercial *	014	1 205	016	1 205	
	Autres *	028		030		
	Immobilisations corporelles *	040	501 980	042	501 980	
	Immobilisations financières * (1)	044	503 185	048	501 980	
	Total I (5)	050		052		
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	060		062		
	Marchandises *	064		066		
	Avances et acomptes versés sur commandes	068		070		
	Créances (2)	072	12 783	074	12 783	
ACTIF CIRCULANT	Clients et comptes rattachés *	080		082		
	Autres * (3)	084	1 561	086	1 561	
	Valeurs mobilières de placement	092		094		
	Disponibilités	096	14 344	098	2 300	
	Charges constatées d'avance *	110	517 528	112	516 324	
	Total II	112		114		
	Total général (I+II)	116		118	504 280	
	PASSIF		Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
	Capital social ou individuel *	120	352 000	122	352 000	
	Ecarts de réévaluation	124		126		
Réserve légale	126	1 453	128	146		
Réserves réglementées *	130		132			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	27 607	134	2 774		
Report à nouveau	136	21 859	138	26 140		
Résultat de l'exercice	140		142			
Provisions réglementées	144		146			
Total I	148	402 919	150	381 060		
Provisions pour risques et charges	154		156			
Total II	158		160			
Emprunts et dettes assimilées	166	30 405	168	50 481		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		166			
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	780	168	768		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	82 220	172	71 970		
Produits constatés d'avance	174		176			
Total III	176	113 404	178	123 219		
Total général (I + II + III)	180	516 324	182	504 280		
(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	5 170	
(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	12 306	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Exercice N-1 clos le

Cegid Group

EURL 4L

30 IMPASSE DES JARDINIERS

26750 GENISSIEUX

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

CABINET JP GONNIN EXPERTISE
2 RUE BON

26100 ROMANS SUR ISERE
04.75.45.56.97

ANNEXE

SOMMAIRE

Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Charges à payer	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Dettes garanties par des sûretés réelles	X
Montant des engagements financiers	X
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	X
Liste des filiales et participations	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 516 323.62 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 21 858.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	1 205		
Autres participations	501 980		
TOTAL	501 980		
TOTAL GENERAL	503 185		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			1 205	
Autres participations			501 980	
TOTAL			501 980	
TOTAL GENERAL			503 185	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	1 205			1 205
TOTAL GENERAL	1 205			1 205

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	477	477	
Groupe et associés	12 306	12 306	
TOTAL	12 783	12 783	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	15 405	10 235	5 170	
Emprunts et dettes financières divers	15 000	15 000		
Fournisseurs et comptes rattachés	780	780		
Groupe et associés	82 220	82 220		
TOTAL	113 405	108 235	5 170	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	20 073			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	200			200
PARTS SOCIALES	175.0000	2 000			2 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9
Total	9

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

(PCG Art. 531-2/9)

	Montant garanti
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	15 395
Emprunts et dettes financières divers :	15 000
- credit vendeur	15 000
Total	30 395

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		4 01
Intérêts courus sur emprunts	4 01	
Total (1)		4 01

Engagements reçus

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Déficits reportables	31 161

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- SCI 4L IMMO	50 115	99.00	15 048
- SARL ALPES CONFORT RHONE	227 042	100.00	24 988
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

4 L

Société À Responsabilité Limitée au capital de 352 000 €

Siège social : 30 Impasse des Jardiniers

26750 GENISSIEUX

530 027 317 RCS ROMANS

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE

PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 15 MAI 2020

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, s'élevant à 21 858.94 €, de la manière suivante :

- Une somme de	1 092.95 €
représentant au moins 5 % du bénéfice, au compte de "réserve légale",	
- Une somme de	20 765.99 €
affectée, pour solde, au compte "Autres réserves".	
 Total	 21 858.94 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués par l'associé unique

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents.

**Copie certifiée conforme,
La gérance**

